NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/5991/Rev.2
3 décembre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
ESPAGNOL-
FRANCAIS

Vingtième session

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA VINGTIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Adoptée par l'Assemblée générale à ses 1336ème, 1340ème et 1388ème séances plénières, les 24 septembre, 28 septembre et 3 décembre 1965

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation ghanéenne (point 1).

2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (point 2).

3. Pouvoirs des représentants aux dix-neuvième et vingtième sessions de l'Assemblée générale (point 3) :

   a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;

   b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

4. Election du Président (point 4).

5. Constitution des grandes commissions et élection de leurs bureaux (point 5).

6. Election des Vice-Présidents (point 6).

7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7).

8. Adoption de l'ordre du jour (point 8).

9. Discussion générale (point 9).

10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10).

11. Rapport du Conseil de sécurité (point 11).

12. Rapports du Conseil économique et social /A/5803, chap. X (sect. III, VI et X), XI (sect. I à V et VII à X), XII et XIII; A/6003, chap. XV, XVI et XVII (excepté la section V)/ (point 12).

13. Rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 14).

14. Election de membres non permanents du Conseil de sécurité (point 15).

15. Election de membres du Conseil économique et social (point 16).

16. Election d'un membre du Conseil de tutelle (point 17).

17. Election du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (point 18).

18. Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix (point 19).

19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (point 20).

20. Force d'urgence des Nations Unies (point 21) :
    a) Rapports sur la Force[1/].

21. Rapports du Comité pour l'Année de la coopération internationale (point 22).

22. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapports du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 23).

23. Installation d'un dispositif mécanique de vote (point 25).

24. Rapport du Comité chargé des dispositions touchant une conférence aux fins d'une revision de la Charte (point 26).

25. Troisième Conférence internationale sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques : rapport du Secrétaire général (point 27).

26. Question du Tibet (point 91).

27. Election d'un membre de la Cour internationale de Justice en vue de pourvoir le siège devenu vacant par suite du décès de M. Abdel Hamid Badawi (point 97).

28. Rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies (point 102).

29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (point 108).

1/ Pour l'alinéa b), voir ci-dessous "Cinquième Commission", point 4.

Première Commission

1. Question du désarmement général et complet : rapports de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (point 28).

2. Question de la convocation d'une conférence pour la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires : rapports de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (point 29).

3. Nécessité de suspendre d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires : rapports de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (point 30).

4. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapports du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (point 31).

5. Question de Corée : rapports de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée (point 32).

6. Mesures à prendre, à l'échelon régional, en vue d'améliorer les relations de bon voisinage entre les Etats européens ayant des régimes sociaux et politiques différents (point 33).

7. Question de Chypre (point 93) :

   a) Lettre, en date du 13 juillet 1965, du représentant de Chypre;

   b) Lettre, en date du 21 juillet 1965, du représentant de la Turquie.

8. Question de la réunion d'une Conférence mondiale du désarmement (point 95).

9. Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique (point 105).

10. Non-prolifération des armes nucléaires (point 106).

11. Inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et protection de leur indépendance et de leur souveraineté (point 107).

Commission politique spéciale

1. Effets des radiations ionisantes : rapports du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes (point 34).

2. Rapports du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 35).

3. Politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine (point 36) :

   a) Rapports du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine;

   b) Rapports du Secrétaire général.

4. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 101) :

   a) Rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix;

   b) Autorisation et financement de futures opérations de maintien de la paix.

5. Règlement pacifique des différends (point 99).

Deuxième Commission

1. Rapports du Conseil économique et social /A/5803, chap. I à VI, VII (sect. I, II, III - excepté le par. 346 - IV et V), VIII (sect. III et IV) et X (sect. II et VIII); A/6003, chap. I à XI, XII (sect. II) et XIV (sect. II, IV, VI et VII)/ (point 12).

2. Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (point 37).

3. Accélération du courant des capitaux et de l'assistance technique destinés aux pays en voie de développement : rapports du Secrétaire général (point 38).

4. Création d'un fonds d'équipement des Nations Unies : rapport du Comité pour un fonds d'équipement des Nations Unies (point 39).

5. Action dans le domaine du développement industriel (point 40) :

   a) Rapports du Comité du développement industriel sur ses quatrième et cinquième sessions;

   b) Rapport du Secrétaire général.

6. Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la formation du personnel technique national en vue de l'industrialisation accélérée des pays en voie de développement : rapport du Conseil économique et social (point 41).

7. Rôle des brevets dans le transfert de connaissances techniques aux pays en voie de développement : rapport du Secrétaire général (point 42).

8. Décentralisation des activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social (point 43) :

   a) Rapport du Secrétaire général;

   b) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

9. Affectation à des besoins pacifiques des ressources libérées par le désarmement (point 44) :

   a) Rapports du Conseil économique et social;

   b) Rapports du Secrétaire général.

10. Souveraineté permanente sur les ressources naturelles : rapport du Secrétaire général (point 45).

11. Accroissement démographique et développement économique : rapports du Conseil économique et social (point 46).

12. Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle : rapport du Secrétaire général (point 47).

13. Institut de formation et de recherche des Nations Unies : rapports du Secrétaire général (point 48).

14. Situation et opérations du Fonds spécial (point 49).

15. Programmes de coopération technique des Nations Unies (point 50) :

    a) Examen des activités;

    b) Confirmation des allocations de fonds au titre du Programme élargi d'assistance technique.

16. Fusion du Fonds spécial et du Programme élargi d'assistance technique en un Programme des Nations Unies pour le développement (point 51).

17. Programme alimentaire mondial (point 52).

18. Examen et réévaluation du rôle et des fonctions du Conseil économique et social (point 96).

19. Examen général des programmes et activités entrepris en matière économique et sociale, en matière de coopération technique et dans des domaines connexes par l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et toutes autres institutions et agences se rattachant au système des Nations Unies (point 100).

Troisième Commission

1. Rapports du Conseil économique et social /A/5803, chap. VIII (sect. I, II et V), IX et X (sect. I, IV, V et VII); A/6003, chap. XII (sect. I, III et IV), XIII et XIV (sect. I, III et V)/ (point 12).

2. Assistance en cas de catastrophe naturelle (point 53).

3. Situation sociale dans le monde (point 54) :

   a) Rapport du Conseil économique et social;

   b) Rapport du Secrétaire général.

4. Habitation, construction et planification (point 55) :

   a) Rapport du Conseil économique et social;

   b) Rapport du Secrétaire général.

5. Rapports du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (point 56).

6. Mesures tendant à faire appliquer la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général (point 57).

7. Projet de convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (point 58).

8. Projet de recommandation sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages (point 59).

9. Mesures tendant à faire respecter plus rapidement les droits de l'homme et les libertés fondamentales (point 60).

10. Manifestations de préjugés raciaux et d'intolérance nationale et religieuse (point 61).

11. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse (point 62) :

    a) Projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse;

    b) Projet de convention internationale sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse.

12. Liberté de l'information (point 64) :

    a) Projet de convention relative à la liberté de l'information;

    b) Projet de déclaration sur la liberté de l'information.

13. Projets de pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (point 65).

14. Projet de déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples (point 66).

15. Année internationale des droits de l'homme (point 67).

16. Création d'un poste de Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (point 98).

Quatrième Commission

1. Rapports du Conseil de tutelle (point 13).

2. Rapport du Représentant de l'Organisation des Nations Unies chargé de surveiller les élections aux Îles Cook (point 24).

3. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 68) :

   a) Rapports du Secrétaire général;

   b) Rapports du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

4. Question du Sud-Ouest africain : rapports du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 69).

5. Programmes spéciaux d'enseignement et de formation pour le Sud-Ouest africain : rapports du Secrétaire général (point 70).

6. Programme spécial de formation pour les territoires administrés par le Portugal : rapports du Secrétaire général (point 71).

7. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapports du Secrétaire général (point 72).

8. Question d'Oman : rapport du Comité spécial de l'Oman (point 73).

9. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapports du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux /A/5800 et Add.1 à 7 et A/6000 et Add.1 à 7 (chapitres consacrés à des territoires particuliers)/ (point 23).

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et comptes pour les exercices terminés le 31 décembre 1963 et le 31 décembre 1964 et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 74) :

   a) Organisation des Nations Unies;

   b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;

   c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;

   d) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

2. Budget additionnel de l'exercice 1964 (point 75).

3. Projets de budgets pour les exercices 1965 et 1966 (point 76).

4. Force d'urgence des Nations Unies (point 21) :

   b) Prévisions de dépenses relatives à l'entretien de la Force[2/].

5. Examen des barèmes des traitements des fonctionnaires internationaux de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures (point 77) :

   a) Rapport du Comité consultatif de la fonction publique internationale;

   b) Rapport du Secrétaire général.

6. Plan des conférences : rapports du Secrétaire général (point 78).

7. Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale (point 79) :

   a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

   b) Comité des contributions;

   c) Comité des commissaires aux comptes;

   d) Tribunal administratif des Nations Unies;

   e) Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

2/ Pour l'alinéa a), voir ci-dessus "Séances plénières", point 20.

/

8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapports du Comité des contributions (point 80).

9. Rapports de vérification des comptes concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 81) :

   a) Affectations de crédits et autorisations d'urgence du Compte spécial du Programme élargi d'assistance technique;

   b) Allocations et imputations du Fonds spécial.

10. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 82) :

   a) Rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

   b) Mécanisme interorganisations pour les questions de rémunération et d'administration du personnel : rapports du Secrétaire général.

11. Procédures administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Groupe de travail pour l'examen des procédures administratives et budgétaires de l'Organisation des Nations Unies (point 83).

12. Questions relatives au personnel (point 84) :

   a) Composition du Secrétariat : rapports du Secrétaire général;

   b) Autres questions relatives au personnel : rapport du Secrétaire général.

13. Rapports du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (point 85).

14. Ecole internationale des Nations Unies : rapport du Secrétaire général (point 86).

15. Rapports du Conseil économique et social /A/5803, chap. XI (sect. VI) et XIV; A/6003, chap. XVII (sect. V) et XVIII/ (point 12).

/...

Sixième Commission

1. Rapports de la Commission du droit international sur les travaux de ses seizième et dix-septième sessions (point 87).

2. Traités multilatéraux généraux conclus sous les auspices de la Société des Nations (points 88 et 12) :

   a) Rapport du Secrétaire général;

   b) Rapport du Conseil économique et social [A/5803, chap. X (sect. IX)].

3. Assistance technique pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international (points 89 et 12) :

   a) Rapport du Comité spécial d'assistance technique pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international;

   b) Rapport du Conseil économique et social [A/5803, chap. VII (sect. III, par. 346)].

4. Examen des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies (point 90) :

   a) Rapport du Comité spécial des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats;

   b) Etude des principes énumérés dans le paragraphe 5 de la résolution 1966 (XVIII) de l'Assemblée générale;

   c) Rapport du Secrétaire général sur les méthodes d'établissement des faits.

5. Examen des mesures à prendre pour le développement progressif du droit international privé, particulièrement en vue de favoriser le commerce international (point 92).

6. Projet de déclaration sur le droit d'asile (point 63).

7. Respect par les Etats Membres des principes concernant la souveraineté des Etats, leur intégrité territoriale, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le règlement pacifique des différends et la condamnation des activités subversives (point 94).

8. Amendements à apporter au règlement intérieur de l'Assemblée générale par suite de l'entrée en vigueur des amendements aux Articles 23, 27 et 61 de la Charte des Nations Unies (point 103).

9. Amendement à l'Article 109 de la Charte des Nations Unies (point 104).